



Association
des Bibliothécaires
de France

DOSSIER DE PRESSE

60^E CONGRÈS DE L'ABF

Bibliothèques, nouveaux métiers, nouvelles compétences

Paris – Porte de Versailles

19 | 20 | 21 juin 2014



1. Présentation

• L'ABF en quelques mots

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France ; la seule à regrouper des professionnels, de tous types d'établissements, quels que soient leur grade ou leur fonction.

L'ABF est un lieu d'échanges constants, sur tous les sujets concernant les bibliothèques et médiathèques, leurs publics, leurs personnels et leurs actions. Les diverses actions de l'association (congrès national, journées d'étude, formation, publications, etc.) ont pour objectif de promouvoir la place et le rôle des bibliothèques, dans une société de l'information en constante évolution.

Les nombreuses prises de position de l'ABF témoignent de l'engagement fort de l'association sur l'actualité du livre et de la lecture. Ses élus et ses membres n'hésitent pas à se prononcer, à ouvrir les débats, à intervenir dans les médias ou interpellier les responsables politiques.

• Un 60^e congrès national, pour « l'année des bibliothèques »

Le prochain congrès de l'ABF se tiendra à Paris – Porte de Versailles, du 19 au 21 juin, sur le thème : « **Bibliothèques, nouveaux métiers, nouvelles compétences** ».

Aurélié Filippetti est attendue pour l'inauguration de ce 60^e congrès national de l'ABF, le jeudi 19 juin. Après avoir notamment déclaré que « **l'année 2014 sera celle des bibliothèques** », la ministre de la Culture et de la Communication déclinera les points essentiels de sa campagne concernant les bibliothèques. Elle sera accompagnée de Bruno Julliard, premier adjoint à la Marie de Paris.

Cet événement est aussi l'occasion de rencontrer les membres d'une association professionnelle militante, active et engagée dans les nombreuses questions d'actualité. Anne Verneuil, présidente de l'ABF, invite ainsi les journalistes à participer à cette manifestation :

« **Nous sommes prêts à répondre à vos questions, notamment au regard des récents engagements de la ministre Aurélié Filippetti, ainsi que des récentes prises de position de l'association.** »



Anne Verneuil, présidente de l'ABF

2. « Pour un positionnement engagé de l'ABF »

• Nouveau bureau national, nouveaux engagements

En janvier 2013, le nouveau Bureau national de l'ABF a été élu – avec à sa présidence, Anne Verneuil, directrice de la médiathèque et des affaires culturelles d'Anzin. Dès leur prise de fonction, les membres du bureau ont rappelé le « positionnement engagé de l'ABF ». Une association qui entend défendre et militer pour le principe « d'accès à l'information et aux œuvres culturelles », propre aux bibliothèques.

À travers ses multiples prises de position, l'ABF met en avant la dimension politique et sociale des bibliothèques, en tant qu'interlocuteur majeur vis-à-vis des décideurs publics et des responsables politiques, mais aussi dans la construction du citoyen. « La bibliothèque doit s'affirmer comme un acteur public de confiance, repéré, engagé et garant des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, à apprendre, à partager et à déployer ses usages ». ([lire le communiqué](#))

Cet engagement a été formalisé, en mars 2012 (à l'occasion des élections présidentielles et législatives), avec la **publication du Manifeste : « La bibliothèque est une affaire publique »**. Un texte qui constitue la pierre angulaire des prises de position de l'ABF. Il engage aujourd'hui l'association comme un des interlocuteurs majeurs du secteur de la lecture publique, en France.

• Manifeste : « la bibliothèque est une affaire publique »

« Les bibliothèques sont au croisement des politiques culturelles, sociales, éducatives. Elles contribuent à faire sens, à faire société. Elles sont utiles à la population. Elles sont nécessaires à l'exercice de la démocratie. Elles sont l'affaire de tous. »

Se référant au contexte de la crise financière, des évolutions sociales et des modes de vie, ainsi que de la révolution numérique, ce Manifeste :

- rappelle que les bibliothèques sont partout, y compris sur Internet ;
- montre qu'elles participent à la révolution numérique en cours ;
- jouent un rôle essentiel dans l'appropriation de la culture, de la connaissance et de l'information, dans la formation tout au long de la vie, dans le débat citoyen ;
- constituent des espaces publics irremplaçables pour faire société dans la vie d'aujourd'hui.

L'ABF rappelle enfin les responsabilités respectives de l'État, du législateur, des collectivités territoriales, des établissements d'enseignement, hospitaliers et pénitentiaires.

[Pour lire le manifeste](#)

3. Récentes prises de position de l'ABF

- **Contre les pressions de censure en bibliothèque**



Claude Ponti, 2014 (tous droits réservés)

En février 2014, l'ABF a condamné les pressions exercées sur certaines bibliothèques publiques, par des sites web ultraconservateurs visant le retrait de certaines acquisitions. Ces livres relevaient d'une bibliographie issue du syndicat SNUipp-FS, proposant 79 ouvrages de jeunesse sur l'égalité – dont certains traitent notamment de l'égalité femme-homme et de l'homosexualité.

Dans une lettre publiée sur son site internet, l'ABF a exprimé son « désaccord profond avec ces prises de positions partisans et extrêmes ». Elle rappelle, en outre, que la vocation des bibliothèques, telle qu'inscrite dans le Manifeste de l'Unesco, est de proposer « des collections reflétant les tendances contemporaines et l'évolution de la société ».

« C'est le rôle des bibliothèques et des bibliothécaires que de proposer au public des livres pour toutes et tous et sur tous les sujets pour favoriser les débats, lutter contre les prescriptions idéologiques et donner aux enfants comme aux adultes les clés pour comprendre le monde dans lequel ils vivent. »

Claude Ponti, célèbre auteur et illustrateur de jeunesse, a apporté son soutien à l'action de l'ABF, en signant pour l'association un dessin satirique.

[Lire la réaction complète de l'ABF](#)

• Lettre ouverte aux candidat(e)s aux élections municipales

À l'occasion **des élections municipales de 2014**, l'ABF a adressé une lettre ouverte aux candidat(e)s. Elle invite ces derniers à intégrer les bibliothèques dans leur programme et à en faire un élément de leur politique publique : **« la bibliothèque peut être un élément clé de votre politique, concret et visible pour les citoyens »**.

Cette lettre ouverte réaffirme, à la suite du Manifeste de 2012, le rôle essentiel des bibliothèques au sein de la société. Outil essentiel dans les politiques publiques, elles permettent de favoriser tant la cohésion sociale et la construction du citoyen.

L'ABF souligne également l'implication de la profession dans les sujets d'actualité tels que : la réforme des rythmes scolaires, l'élargissement des horaires d'ouvertures des bibliothèques, les restrictions budgétaires, la pluralité de l'offre de ressources et de services, ainsi que l'accessibilité physique et numérique de la bibliothèque, notamment pour les personnes souffrant de handicap ou empêchées.

« Sur tous ces points, nous avons des solutions. Et sommes prêts à vous aider à inscrire la bibliothèque sur votre programme politique : contactez-nous. »

[Lire la lettre ouverte](#)

• Recommandations de l'ABF pour les bibliothèques concernant la réforme sur les rythmes scolaires

L'ABF considère la récente réforme sur les rythmes scolaires comme « une opportunité pour les bibliothèques de formuler de nouvelles offres pour un public spécifique ». Les activités périscolaires (TAP, NAP) prévues par cette réforme sont l'occasion d'accentuer le rôle de médiation culturelle en bibliothèque. Elle doit permettre de toucher un public d'enfants diversifié, dans un cadre plus souple que celui du temps scolaire.

Cette réforme implique néanmoins une réflexion globale sur l'organisation, les contenus de l'accueil des enfants en bibliothèque, les publics prioritaires et les ressources nécessaires. Des incidences sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque et sur l'organisation du temps travail sont également à prendre en compte.

Pour cela, l'ABF a rédigé un **« Vadémécum sur la réforme des rythmes scolaires à l'attention des personnels de bibliothèque »**, permettant à ces derniers de mieux se positionner et se préparer à l'application de la réforme.

« La réforme des rythmes scolaires nous amène à nous interroger sur ce que nous pouvons proposer aux enfants, dans ce cadre-là, sur l'adéquation de nos horaires d'ouverture, etc. Nous avons, certes, des missions de base, que nous ne devons pas oublier, mais nous devons aussi nous ouvrir à d'autres champs. On fait de tout en bibliothèque ! Cette réforme est l'occasion de le prouver. »

Anne Verneuil, *La Gazette des Communes*, dossier d'actu « Les bibliothécaires veulent conforter leur rôle dans les politiques publiques », 11 mars 2014.

[Lire le communiqué complet](#)

4. Le numérique et l'international : des priorités actuelles

• Promotion du numérique

La question du numérique en bibliothèque constitue une des priorités du nouveau bureau de l'ABF. L'association entend travailler à la reconnaissance des bibliothèques comme acteurs majeurs du champ du numérique, permettant sa promotion et sensibilisation auprès des usagers.

Pour cela, Anne Verneuil rappelle que les bibliothèques et médiathèques doivent **« aborder toutes les facettes de la question : la numérisation des fonds, le libre accès aux ressources, l'offre de livres électroniques, ainsi que l'impact du numérique sur l'évolution du métier »** (*La Gazette des communes*)

En 2013, l'ABF a vivement réagi aux accords de partenariat public-privé, conclus entre la Bibliothèque nationale de France et certaines sociétés, pour la numérisation de 70 000 livres et 200 000 vinyles. L'association s'est inquiétée de la commercialisation de ces documents, dont une partie importante relève du domaine public. Elle a réclamé à la BnF la publication des termes de ces accords, en rappelant le principe d'accès libre et gratuit des documents tombés dans le domaine public. ([Lire la réaction de l'ABF](#))

L'ABF participe cette année à un groupe de travail ministériel sur l'offre de livres numériques en bibliothèque. Elle a par ailleurs lancé une réflexion, menée par un comité de pilotage associant divers experts, pour la rédaction d'une charte affirmant les droits fondamentaux des citoyens dans l'accès à l'information.

• Relations internationales

L'ABF est engagée dans le réseau international des bibliothèques. Depuis 2007, La Commission International de l'ABF permet un relais d'informations et de relations avec les grandes associations internationales du métier :

- **EBLIDA** (European bureau of library, information and documentation) ;
- **LIBER** (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) et d'autres organismes internationaux de coopération) ;
- **IFLA** (International federation of library associations and institutions), qui tiendra son **80^e congrès mondial, du 16 au 22 août 2014, au Palais des congrès de Lyon.**

Des membres de ces associations interviendront sur le congrès de l'ABF parmi lesquels :

- Vincent Bonnet, directeur d'EBLIDA, pour une présentation de l'importante campagne *The right to e-read* sur le droit de lire numérique ;
- Klaus Peter Böttger, président d'EBLIDA ;
- Frédéric Blin, membre du Conseil d'administration de l'IFLA.

5. Pour aller plus loin...

• Sur le congrès

- Allocution d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, lors de l'inauguration du congrès, le jeudi 19 juin.
- Conférence inaugurale de Claude Dubar, sociologue, spécialiste de la question des « identités professionnelles ».
- Trois conférences sur « les sujets qui fâchent », le samedi 21 juin :
 - la politisation des rapports professionnels ;
 - bibliothécaires et réformes des rythmes scolaires ;
 - la formation des personnels de bibliothèques territoriales.
- Nocturne du congrès, le vendredi 20 juin : buffet dinatoire, musique, animation, remise de prix (Demco, Archimed).

- Pour consulter le programme du congrès : www.abf.asso.fr

• Pour en savoir plus sur les prises de position de l'ABF et d'autres professionnels des bibliothèques

- Manifeste de l'ABF "La bibliothèque est une affaire publique"
- Vadémécum sur la réforme des rythmes scolaires à l'attention des personnels de bibliothèque
- Code de déontologie du bibliothécaire (ABF)
- Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique
- Lettre ouverte aux candidat(e)s aux élections municipales
- Pour un positionnement engagé de l'ABF
- L'ABF, l'ADBGV et l'ADBU adressent un courrier au président du CNFPT
- Accords BnF sur la numérisation : informations complémentaires
- Pétition « Ouvrons + les bibliothèques » par Bibliothèques Sans Frontières

• Dans la presse

- La présidente de l'ABF interviewée par France Culture, dans « Numérisation polémique à la BnF » (www.franculture.fr, le 5 février 2013).
- « Les bibliothèques, un outil d'émancipation », Raphaëlle Bats, responsable de la Commission Légothèque de l'ABF, interviewée par *L'Humanité* (www.humanite.fr, le 13 février 2014).
- « Les bibliothécaires veulent conforter leur rôle dans les politiques publiques », dossier d'actu *La Gazette des communes* (www.lagazettedescommunes.com, le 11 mars 2014).



60^e congrès de l'ABF

19 | 20 | 21 juin 2014
Paris – Porte de Versailles
(Hall 5)

CONTACTS PRESSE

- Olivia de la Panneterie
o.delapanneterie@abf.asso.fr
- Yohann Guérin
y.guerin@abf.asso.fr
- Tél : 01 55 33 10 30/36
- Mobile : 06 87 80 54 50



Association
des Bibliothécaires
de France

Programme du congrès et bulletin
d'inscription :
www.abf.asso.fr

Communiqué de presse

Le 60^e congrès de l'Association des bibliothécaires de France se tiendra à Paris, Porte de Versailles, du 19 au 21 juin 2014, sur le thème : « Bibliothèques, nouveaux métiers, nouvelles compétences ».

De nouveaux services, de nouvelles missions pour les bibliothèques d'aujourd'hui. Qui pour les mettre en œuvre ? Le bibliothécaire a changé, de profil, de tâches, et parfois de nom. Seul ou au sein d'une équipe, comment évoluer, comment acquérir les compétences nécessaires ? Jusqu'où se situe le champ d'action d'un professionnel qui aborde maintenant de multiples facettes ? Un 60^e colloque qui va vraiment parler de vous...

• COLLOQUE INTERNATIONAL

Allocution inaugurale de la ministre de la Culture et de la Communication, **Aurélie Filippetti**.

20 séances au rythme de 3 thématiques principales :
- nouveaux profils, nouvelles compétences ;
- les frontières du métier ;
- compétences et formation.

3 sujets d'actualité :
- la politisation des rapports professionnels ;
- bibliothécaires et rythmes scolaires ;
- la formation des personnels de bibliothèques territoriales.

Des rencontres avec : le **MOTif**, le congrès **IFLA Lyon 2014**, **Livres Hebdo** (5^e Grand prix des Bibliothèques francophones), ainsi que l'écrivain **David Foenkinos**.

• SALON PROFESSIONNEL

Rencontrez les entreprises, partenaires, établissements publics, fournisseurs et prestataires spécialisés dans les services et les offres pour les bibliothèques.

Une soixantaine d'exposants en présence : présentations de produits, cocktails et animations sur stand...

• ESPACE PRESSE

Un espace presse sera réservé aux journalistes.

Merci de nous contacter en avance pour toute prise de rendez-vous et demande d'interview.